

Sujet : République Démocratique Du Congo : Impact Des Facteurs Endogenes Et Exogenes Sur La Socialisation Des Militants. Cas De Parti Du Peuple Pour La Reconstruction Et La Democratie

Mr. Mwamba Wa Mwamba Cleophas¹, Mr. Shabani Morisho Dauda²

^{1,2}Enseignant, Science Politique, Université De Lubumbashi

RESUME

La présente réflexion a consisté à étudier l'impact des partis politiques sur la socialisation des militants. Un accent particulier a été mis sur le PPRD. Dans cette perspective la dissertation s'est articulée autour du thème intitulé « République Démocratique du Congo : impact des facteurs endogènes et exogènes sur la socialisation des militants. Cas du parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie », PPRD en sigle.

Il est évident que la mission constitutionnelle dévolue aux partis politiques de concourir au renforcement de la conscience nationale semble malheureusement être battue en brèche. La défense des intérêts des partis quel qu'en soit le prix, prime sur l'intérêt général. De ce point de vue, le clientélisme politique, le culte de personnalité et le non-respect de l'idéologie ; et le contexte de naissance du PPRD et la prédominance de la culture politique paroissiale se révèlent à la des facteurs endogènes et exogènes devant expliquer ce phénomène.

Du fait que le PPRD prône la social-démocratie, l'éducation de ses adhérents devrait normalement se faire tenant compte des valeurs statutaires, voire républicaines. Cependant, il s'observe un écart entre l'idéologie, les rôles légaux dévolus aux partis et les actes posés par certains cadres et militants du parti sur terrain.

MOTSCLES : Partis politiques, Socialisation, Militants, clientélisme politique, culture politique paroissiale.

1. INTRODUCTION

En tant qu'arène des débats et agents de socialisation, les partis politiques doivent non seulement sélectionner les candidats pour concourir à la conquête et l'exercice du pouvoir lors des élections aux niveaux national et local; mais aussi et surtout servir d'espaces où les différentes personnes s'affrontent pour une compétition démocratique. Dans cette perspective, ils jouent le rôle d'intégration sociale de certains groupes qui participent à la consolidation de l'identité collective.

Dans la vie politique congolaise il s'observe paradoxalement dans le chef des militants des comportements aux antipodes des valeurs classiques servant de soubassements à tout parti politique tels

que : le non versement des cotisations mensuelles en tant que membres du parti, l'exigence de l'argent comme condition pour participer aux activités du parti notamment lors de l'accueil des dirigeants du parti, meeting, café politique... ; la non maîtrise de l'idéologie qui se manifeste par des migrations politiques des militants et la non possession de cartes des membres pour les uns.

Dans cette perspective, la mission constitutionnelle dévolue aux partis politiques de concourir au renforcement de la conscience nationale semble être battue en brèche. La défense des intérêts des partis quel qu'en soit le prix, prime sur l'intérêt général. Qu'en est-il des mots d'ordre font par ceux qu'on appelle à tort ou à raison dans le système politique Congolais « autorités morales ».

En revanche, le PPRD prône la social-démocratie, entendue comme un ensemble d'idées forces et de valeurs qui constituent la base de l'action du parti. Autrement dit, c'est une reconnaissance du rôle central de la personne humaine dans son épanouissement personnel et dans celui de la communauté, mais en même temps du rôle dans la régulation de la vie sociopolitique et économique.

Par conséquent, l'éducation des militants par le PPRD doit normalement se faire tenant compte des valeurs statutaires, voire républicaines. Cependant, il s'observe un écart entre l'idéologie, les rôles légaux dévolus aux partis et les actes posés par certains cadres et militants du parti sur terrain.

Eu égard à ce qui précède, une question taraude notre esprit : *Pourquoi la socialisation des militants par le PPRD pose plus de problème qu'elle n'en résout?*

Pour répondre à cette question, nous allons articuler notre réflexion sur deux points essentiels qui constituent des facteurs explicatifs de cette inquiétude.

2. Facteurs endogènes de la socialisation des militants

Pour répondre à la question ci-haut posée, nous avons estimé que cette situation s'explique par les facteurs endogènes et exogènes. Les facteurs endogènes sont : le clientélisme politique, le culte de personnalité et le non-respect de l'idéologie¹.

2.1. Le clientélisme politique

Le phénomène observé du clientélisme et de la corruption à l'ensemble du tissu social africain soutient Jacky Bouju, est une conséquence directe de la confrontation historique d'une domination de type colonial avec des pouvoirs locaux qui se référaient à des légitimités différentes. Dans cette perspective il pense qu'au nom du modus vivendi propre à toute coexistence, la gouvernance a été, dès l'origine, dans l'obligation d'articuler diverses légitimités d'origine et de profondeur historique différentes.

Cela veut dire que, partout où une domination étatique s'est localement instaurée, il s'est posé, localement, un problème politique majeur, cette articulation s'est réalisée et se réalise toujours sous la forme d'ancrages réciproques plus ou moins stables, assurés et entretenus par des échanges clientélistes et corrompus entre les différents lieux de pouvoir.

Pour lui, c'est à cause de cette continuité historique observable ailleurs que le clientélisme politique a souvent été étudié comme « un résidu de formes traditionnelles d'organisation politique et sociale au sein de sociétés ou d'institutions modernes » susceptible de s'adapter au changement. Mais cette conception du clientélisme politique comme résidu d'une forme traditionnelle de pouvoir ne résiste pas à l'examen. Comme la corruption, le clientélisme n'est pas une adaptation au changement, il est, en soi, une forme d'expression du changement social. C'est aussi pourquoi les deux posent avec acuité le problème du rapport entre la légalité et la légitimité car il demeure que les principes clientélistes sont

¹ MWAMBA WA MWAMBA Cleophas, partis politiques et socialisation des militants en République Démocratique du Congo, mémoire de DEA (UNILU/SPA), 2024 inédit

contradictoires et logiquement incompatibles avec les principes rationnels légaux du fonctionnement démocratique de l'État de droit. On pourrait dire que ces phénomènes de corruption et de clientélisme local témoignent de l'enclassement du politique dans le social².

Partant de ces idées, il y a lieu de dire que la vie politique en Afrique en général et en RDC en particulier, est caractérisée par un système du clientélisme entre le chef hiérarchique (leader politique, autorité morale...) et les subalternes en vue du camouflage. Le parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie PPRD n'a pas échappé à cette triste réalité qui a contribué à l'altération de la socialisation de ses militants.

Le clientélisme est entendu comme une pratique suivant laquelle les détenteurs du pouvoir servent d'abord les individus (clients) acquis à leur cause. Une fois servis, les individus se mettent au service de leurs patrons pour protéger leurs intérêts quel que soit le prix en vue d'assurer la pérennité de leurs autorités morales. Les nominations de certains responsables des services ou établissements publics ou encore des institutions et entités administratives sont une manifestation éloquentes du clientélisme qui passe par de recommandations politiques.

Le clientélisme politique s'apparente au tribalisme, c'est-à-dire une réalité consistant à opérer le choix en se basant sur le critère de tribu. Dans le cas de partis politiques, le clientélisme consiste à privilégier les militants de la famille politique d'abord.

Cette manière de faire les choses a caractérisé la gestion du PPRD pendant leur séjour au pouvoir. Le concourt pourtant la règle d'or pour recruter les agents des services publics, n'était qu'une formalité hypocrite. Malheureusement, après le départ du PPRD le clientélisme politique poursuit son bon chemin et continue toujours à influencer les autorités publiques quant aux nominations, et par voie de conséquence, s'érige en règle en République Démocratique du Congo. Ainsi, tout acte qui peut être posé par les responsables politico-administratifs au niveau de la base doit revêtir une coloration politique, avec de discours tels que « c'est grâce au chef de l'Etat que telle ou telle chose est réalisée ».

2.1.1 Les facteurs du clientélisme

Le clientélisme est favorisé par plusieurs facteurs dont les plus plausibles sont : le facteur politique, économique et culturel

A. Le facteur politique

Le pouvoir politique procure à ceux qui le détiennent les honneurs, les prestiges, des privilèges, qu'il s'agisse de privilèges de juridictions ou des immunités, au nom de ceux-ci, les autorités du niveau inférieur développent les pratiques du clientélisme en vue de bénéficier la faveur du prince. Dans cette perspective, ce dernier sert avant tout, les militants de son parti politique ; la satisfaction des besoins auxquels les différentes couches des populations sont confrontées devient sélective ; à part le service militaire où on peut recruter tout congolais quel que soit son obédience politique, le reste des services et institutions publics sont quasi-systématiquement animés ou confiés aux membres des partis au pouvoir.

B. Le facteur économique

Le Pouvoir politique procure aux acteurs qui l'exercent des avantages matériels, financiers, ... Au nom de tous ces avantages, les acteurs politiques développent des circuits fermés dont, seuls les initiés du parti sont bénéficiaires. S'agissant des avantages matériels, les acteurs politiques bénéficient pendant leur séjour au pouvoir des véhicules pour leur déplacement, des maisons de l'Etat où ils sont logés et autres machines pour le bon fonctionnement de leurs services. Au nom des avantages financiers, les hommes au pouvoir non seulement, ont des salaires colossaux, leurs voyages sont pris en charges par le

²Bouju, J., Clientélisme, corruption et gouvernance locale à Mopti (Mali), <http://newsup.univ-mrs.fr/~wclio-af/numero/5/>.

gouvernement. Par conséquent, cherchant toujours à bénéficier tous ces avantages qu'offre le pouvoir politique à ceux qui le détiennent, les acteurs politiques développent des stratégies pour s'accrocher au pouvoir.

C. Le facteur culturel

Faisant face à un multiculturalisme, la République Démocratique du Congo est la somme de plusieurs tribus. Chaque tribu a des réalités qui sont lui propres, autrement dit ce qui est considérée comme valeur dans une tribu peut n'est pas forcément l'être dans une autre. Parfois les gens fondent des partis politiques sur base des affinités tribales, et par conséquent, on tient à servir d'abord les membres du parti, et qui sont de surcroit frères ethnico-tribaux.

2.1.2 Les conséquences du clientélisme

Le clientélisme est pour un pays ce que la malaria est pour le corps humain. Le clientélisme combat la méritocratie, et présente des conséquences du point de vue individuel et institutionnel.

Au niveau individuel, dans la mesure où les autorités entretiennent dans les institutions de relations du clientélisme, elles transmettent par la voie de socialisation des antivaleurs qui risquent de se perpétuer de génération en génération. L'avenir de chaque pays à travers le monde repose sur une jeunesse bien formée, et compétente dans la vie socioprofessionnelle.

Au niveau institutionnel, la conséquence du clientélisme c'est l'affaiblissement des institutions de la Républiques par des pratiques de favoritisme. Un pays peut aspirer au développement que lorsqu'il a des institutions fortes qui sont animés par des hommes forts capables de booster le changement.

2.2. Le culte de personnalités

Le culte est un honneur que l'on rend à une divinité par des actes de louange ou d'adoration ; c'est donc une grande admiration, vénération ou tendresse profonde envers l'être suprême. Lorsque cet acte d'adoration est adressé à l'honneur d'une personne, ça s'appelle « Culte de personnalités ». Dans un régime totalitaire, c'est une adulation excessive d'un chef d'Etat.

Abordant la notion de culte de personnalités, Bertrand Tillier³ soutient que, d'une manière beaucoup plus large, les pratiques du regard sur autrui entrent surtout dans le contexte d'un siècle en quête de sacralité. Se forge dès lors un véritable culte des valeurs individuelles et de la personnalité, qui donne rapidement naissance à la notion de célébrité. Dans cette insatiable soif de glorification et d'adulation des personnalités exemplaires qui se succèdent, les unes chassant souvent les autres, la société n'établit plus la distinction réellement marquée. Ce phénomène traduit un besoin de valeurs et d'images. En effet, cette quête de sacralisation de l'individu s'exprime particulièrement par le vecteur qu'est l'image, rehaussée au statut d'icône, dans l'exercice d'un véritable culte.

Précisons que, le culte de personnalité est un phénomène social faisant partie de la vie socio-politique des congolais. Dans des rues, avenues, quartiers, communes et villes en passant par les medias, et très souvent sous l'influence des partis politiques la plupart des congolais font des éloges à des autorités publiques. Pendant que certaines personnes réfléchissent pour mettre en place des mécanismes susceptibles d'enclencher les développements socio-économiques du pays, les militants des partis politiques qui, depuis belles lurettes ne sont pas à court d'inspiration, s'emploient à créer des slogans en vue de faire des éloges et des courbettes aux personnalités politiques.

Le parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) s'est, pendant son séjour au pouvoir illustré avec des slogans d'adulation à l'égard de son autorité morale Joseph Kabila, « UMELA,

³ Tillier, B., *La République*, Paris, éd. CNRS, 1997, pp.43-45.

SHIKATA,... ». La courbette de l'ancien gouverneur de la province du Haut Katanga Célestin Pande KAPOPO lors de l'accueil de l'ex-président de la République et autorité morale de son parti Joseph Kabila KABANGE constitue une illustration. En effet, le geste de politesse exagérée de Pande KAPOPO à l'égard de son chef qui venait d'atterrir à l'aéroport de Luano est la résultante d'un culte de personnalités. Cette inclinaison spectaculaire au moment de saluer son visiteur va au-delà de celle faite par les catholiques envers le Pape.

Etant le parti phare du Front commun pour le Congo (FCC), le PPRD a entraîné ses alliés dans cette logique de vénération excessive à la personne du chef. Au mois de juin 2019 Joseph Kabila avait reçu des personnalités politiques de FCC à Kingakati, en vue d'aplanir les divergences quant à la désignation du président du bureau définitif du sénat car, la présidence du sénat avait divisé le FCC. D'une part, le parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) qui, après avoir raflé la primature et l'Assemblée nationale, tenait mordicus à diriger aussi le sénat ; d'autre part, l'Alliance des forces démocratiques du Congo (AFDC) et alliés de Modeste Bahati Lukwebo, au regard de son poids politique revendiquait aussi la présidence de la chambre haute du parlement. Pour ce faire, il a fallu l'arbitrage de Joseph Kabila, mais hélas ces personnalités politiques dont certains sont professeurs d'universités se faisaient aligner comme des élèves de l'école primaire, faisant ainsi de dithyrambe à l'honneur du tout-puissant Kabila.

Cette façon d'appréhender la vie politique par les détenteurs du pouvoir, s'apparente à ce que Chalmers Johnson appelle la déflation du pouvoir politique, c'est-à-dire « le fait que pendant une période de changement social, l'intégration du système est maintenue de plus en plus par l'emploi de la force par ceux qui occupent les rangs de l'autorité officielle »⁴.

Par ailleurs, Mulumbati Ngasha précise que, la déflation du pouvoir politique se présente sous plusieurs formes dont les plus importantes sont : la personnalisation du pouvoir politique, le monopole des médias, la restriction des libertés fondamentales et la corruption⁵.

La déflation du pouvoir politique s'exprime sous forme de personnalisation du pouvoir politique caractérisée par le fait qu'une seule personne contrôle la totalité des rouages de l'Etat, concentre tous les pouvoirs et tous les attributs de la souveraineté de l'Etat, s'identifie au groupe, au mépris des lois et règlements constitutionnellement reconnus.

La déflation du pouvoir politique s'exprime ensuite sous forme de monopole des médias par les dirigeants politiques. Ces derniers utilisent les différents médias (radio, télévision, journaux) pour diffuser les informations qu'ils veulent et sous la forme qu'ils veulent.

La déflation du pouvoir politique s'exprime également sous forme de restriction des libertés fondamentales, notamment la liberté d'expression, la liberté de presse, la liberté d'association. Par diverses mesures policières, les dirigeants politiques empêchent la population de jouir ou d'exercer ces différentes libertés fondamentales et n'hésitent pas à réprimer les récalcitrants.

La déflation du pouvoir politique s'exprime également sous forme de corruption. Pour se maintenir au pouvoir, les dirigeants politiques recourent à la corruption par l'argent et les avantages matériels. Les dirigeants recourent à la corruption soit pour obtenir le loyalisme des citoyens, soit pour obtenir les informations utiles à leur maintien au pouvoir, à leur stabilité dans la gestion des affaires publiques, soit encore pour s'allier la sympathie et le soutien des opposants.

⁴ Johnson, C., *Déséquilibre social et révolution*, Paris, éd. Nouveaux Horizons, 1966, p.116.

⁵ Mulumbati Ngasha A, introduction à la science politique, Lubumbashi, ed. Africa, 1982, pp. 83-84.

En définitive, ces obséquiosités des ministres, parlementaires, gouverneurs, maires, bourgmestres, autres autorités publiques à l'égard du chef n'étaient qu'une preuve éloquente d'adulation à la personne de Kabila presque révélateur des pratiques qui pourtant semblaient être abolies avec la chute du Marechal Mobutu. Chaque fois qu'il faut présenter les civilités au chef de l'Etat congolais, les ministres, gouverneurs et autres autorités politiques ont tendances à courber le dos, suivi des paroles d'apologie et de magnificence.

2.3. Le non-respect de l'idéologie du parti

Un autre facteur explicatif de l'échec de la socialisation positive par le PPRD de ses militants, c'est le non-respect de l'idéologie. Dans son statut, le parti de Joseph Kabila prône la social-démocratie comme idéologie, c'est-à-dire l'ensemble d'idées forces et de valeurs qui constituent la base de l'action du parti en vue de⁶ :

1. Libérer les congolais de toutes les contraintes qui les oppriment ;
2. Faire participer les congolais à l'établissement de règles de jeu dans tous les domaines de la vie nationale ;
3. Rendre les règles opposables à tous. Les valeurs de la social-démocratie sont :
 - L'économie sociale du marché qui est la synthèse entre le libéralisme économique et la justice sociale ;
 - L'égalité ;
 - La justice ;
 - La solidarité.

La social-démocratie prône :

- La reconnaissance du rôle central de la personne humaine dans son épanouissement personnel et dans celui de la communauté, mais en même temps du rôle dans la régulation de la vie sociopolitique et économique ;
- La liberté individuelle et collective d'entreprendre en même temps que le rôle de l'Etat dans la définition des normes, le contrôle de l'exécution de ces normes, la création des infrastructures de base et la promotion de la solidarité nationale à travers notamment la lutte contre les inégalités sociales et la promotion d'une économie à croissance inclusive, plus précisément :
- Le principe de la liberté politique notamment, la défense des droits inaliénables du peuple congolais et l'incitation de ce dernier à se prendre en charge politiquement, par le choix libre et transparent de ses représentants ;
- La promotion de la défense du peuple congolais contre l'exploitation de l'homme par l'homme.

Toute chose restant égale par ailleurs, considérant les valeurs prônées à titre théorique par le statut du PPRD, et la pratique sur terrain, il s'observe un écart considérable, c'est comme le jour et la nuit. Est-ce que Raymond Boudon⁷ n'a-t-il pas raison quand il estime que, les idéologies sont « des doctrines reposant non sur des théories scientifiques, mais sur des théories fausses, ou sur des théories indument interprétées auxquelles on accorde une crédibilité qu'elles ne méritent pas ».

S'agissant des fonctions, Mulumbati NGASHA souligne que, l'idéologie remplit plusieurs fonctions, notamment, elle donne des directives d'actions individuelles et collectives pour atteindre les fins que le

⁶ Articles 7 et 8 du statut du parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie.

⁷ Boudon, R., *L'idéologie, l'origine des idées reçues*, Paris, éd. Fayard, 1976, p. 45.

groupe ou la collectivité s'est fixées. Elle assure la régulation sociale par la vision du monde qu'elle véhicule, vision qui est un mode d'interprétation globalisant et qui tant à signifier la totalité, à absorber le monde dans des schémas unificateurs⁸.

Ceci étant, prenons quelques cas pour illustrer le non-respect par le PPRD de son idéologie. Après sa déchéance par les députés provinciaux pour cause de la mauvaise gestion, l'ex-gouverneur du Katanga Jean-Claude Kazembe MUSONDA avait été réhabilité par cour constitutionnelle. Avant lui, ce fut le gouverneur de la province de la Tshuapa Cyprien Lomboto qui avait pu compter sur l'intervention de cette cour pour reprendre ses fonctions. Mais hélas, en dépit du fait que les arrêts de la cour constitutionnelle ne sont susceptibles d'aucun recours et sont immédiatement exécutoires, le ministre de l'intérieur qui était aussi membre du PPRD a étouffé la décision de la cour, et par voie de conséquence, Kazembe MUSONDA n'a jamais repris ses fonctions jusqu'à sa mort.

Pour fustiger cette violation grave et intentionnelle de la constitution, certains jeunes du haut Katanga avaient sollicité mais sans succès, l'implication du président de la République, chef de l'Etat et garant du bon fonctionnement des institutions du pays. Ces jeunes ont formulé cette demande après la publication du calendrier des élections des gouverneurs dans 11 provinces, dont le haut Katanga. Et pourtant le gouverneur de cette province a été réhabilité par la cour constitutionnelle. Organiser l'élection gubernorale dans le haut Katanga pendant que Kazembe MUSONDA n'avait pas encore démissionné et venait d'être réhabilité par la haute cour, constitue une entrave à l'Etat de droits et augure la primauté du pouvoir exécutif sur le pouvoir judiciaire.

C'est dans cette même visualisation des choses que Germain Ngoie Tshibambe et Kiyombo Makonga Lemere⁹ ont mené une réflexion afin de fustiger le non-respect de l'arrêt de la cour constitutionnelle. En effet, leur étude est partie du constat selon lequel, l'arrêt KAZEMBE, comme d'autres arrêts rendus par la Cour constitutionnelle, jouissant indubitablement de l'autorité de la chose jugée, a souffert de son exécution, et dans le cas d'espèce, a été ignoré à tous les niveaux du pouvoir, du Gouvernement jusqu'au juge de la Cour d'Appel du Haut-Katanga.

Ce faisant, cette étude s'est fixé l'objet d'évaluer la portée de l'article 168 de la constitution du 18 février 2006. Il découle de cette disposition de la constitution que les arrêts de la Cour constitutionnelle ont une autorité absolue de la chose jugée, ces arrêts sont absolument contraignants et s'imposent à tous, personne ne peut s'y soustraire. Mais dans la pratique ont-ils renchéri, ce juridisme de la Cour constitutionnelle peine à s'imposer. Une pratique caractérisée par la négation de la force absolue du droit, où la vie politique, le fonctionnement des institutions semblent se dérouler en marge des règles constitutionnelles, et se laissent guidés par l'évolution des rapports de forces politiques.

Eu égard à tout cela, ces auteurs n'ont pas tardé à considérer la juridiction constitutionnelle comme une entité politique dont les décisions ne peuvent avoir l'autorité de la chose jugée que quand cela arrange les politiques détenteurs du pouvoir, d'où le sens des pesanteurs politiques. Dans un pays normal, il est inconcevable qu'un ministre puisse se mettre en marge afin d'imposer la volonté politique de son parti.

Comme le ridicule ne tue pas, la même cour constitutionnelle va se dédire, après avoir réhabilité Kazembe MUSONDA, c'est encore elle qui a entériné l'élection de Célestin Pande KAPOPO comme gouverneur afin de permettre au président de la République de prendre une ordonnance d'investiture.

⁸ Mulumbati Ngasha, *op cit*, p. 287.

⁹ Ngoie Tshibambe, G. et Kiyombo Makonga Lemere, L., Violation des arrêts de la cour constitutionnelle: l'article 168 de la constitution du 18 février 2006 à l'épreuve des pesanteurs politiques et juridiques. Cas de l'arrêt r.const. 469 du 26 mai 2017, *Rev. Fac. Direito UFMG, Belo Horizonte*, n° 77, 2020, pp.303-321.

Un autre fait qui explique le non-respect par le PPRD et de sa propre idéologie, et des lois de la République c'est le comportement de ceux qui se faisaient appeler « jeunes leaders ». Bérêts rouges vissés sur la tête, chemises en pagne à l'effigie de Joseph Kabila, ces jeunes leaders du PPRD, pourtant la principale formation politique de la majorité présidentielle (MP) d'alors, ne cessaient de brandir leurs biceps pour en découdre contre quiconque qui rappelle à Joseph Kabila et son régime qu'ils sont fin mandat et qu'ils doivent préparer les élections.

Deux jours avant la troisième marche organisées par les chrétiens pour réclamer l'application intégrale de l'accord de la Saint-sylvestre, cette structure qui se revendiquait cellule de base de la ligue des jeunes du PPRD, s'était permis d'accuser ceux qui manifestaient de s'inscrire dans une logique insurrectionnelle, par conséquent les jeunes leaders se sont faits des soldats politiques du président Kabila, et promettaient alors d'investir des lieux de culte pour empêcher la marche des chrétiens.

Des prêtres qui se plaçaient devant les cortèges des manifestants étaient taxés d'imposteurs. D'où il fallait les arrêter et les emmener à la police avait déclaré monsieur Popel Badjgate, coordonnateur national des activités des jeunes leaders. Ce même jour, ces jeunes ont également investi le parvis de la cathédrale Notre-Dame du Congo, à la Gombe dans le centre-ville de Kinshasa¹⁰.

En revanche, les statuts du parti n'autorisent pas à une cellule de base d'avoir une assise nationale, dans cette perspective, Patrick Nkanga, le chef de la ligue des jeunes du PPRD, avait rappelé à toutes les structures de base œuvrant dans la jeunesse du parti, et ce au niveau national de circonscrire leurs activités dans le cadre des prérogatives qui leur sont dévolues et des aires géographiques où elles sont censées évoluer¹¹. Toutes ces attitudes malencontreuses orchestrées par le PPRD constituent une manifestation éloquente du non-respect des valeurs prétendument intrinsèques prônées par les statuts et ventées en longueur des journées par les membres du parti.

3. Facteurs exogènes de la socialisation des militants

Le PPRD n'arrive pas à socialiser positivement ses militants non seulement à cause du clientélisme, du culte de personnalité et du non-respect de l'idéologie qui sont des facteurs endogènes dans le cadre de cette étude, mais aussi à cause du contexte dans lequel ce parti fut créé et de la prédominance de la culture politique paroissiale qui constituent des facteurs exogènes. Donc l'idée maîtresse de cette partie c'est de démontrer l'influence de ces facteurs externes sur la socialisation des militants du PPRD.

3.1. Le contexte de la création du PPRD

Si le milieu dans lequel évolue un individu peut avoir de l'influence sur son comportement ou sa posture, il faut également noter que, les partis politiques en tant que structures sociales regroupant les hommes et femmes manifestent parfois des attitudes qui sont la conséquence des conditions dans lesquelles ils ont été créés. Autrement dit les circonstances et/ou conditions dans lesquels les partis politiques naissent ont une influence non négligeable sur les comportements des militants. Au-delà du fait que le PPRD prône la social-démocratie comme idéologie, il s'inscrit dans une perspective typologique du parti conservateur.

3.1.1. De la création et de la typologie du PPRD

A. De la création du PPRD

Le PPRD est un parti politique de la République démocratique du Congo, fondé le 31 mars 2002 par Joseph Kabila KABANGE ancien président de la République. Plus de 200 membres cofondateurs ont

¹⁰ www.radiokapi.net

¹¹ Idem.

signés l'acte du parti. Le PPRD se place dans la lignée de Patrice Emery LUMUMBA et Laurent Désiré KABILA, Il prône comme idéologie « la social-démocratie ». Parmi les 253 personnes qui ont signé l'acte fondateur figure notamment Vital KAMERHE. Celui-ci est nommé ministre de l'information du gouvernement de transition le 30 juin 2003, en 2004 il est élu secrétaire général du PPRD¹². Le PPRD est donc né au pouvoir comme parti présidentiel, c'est-à-dire pendant que Joseph Kabila était porté à la magistrature suprême après la mort de Mzée Laurent Désiré KABILA.

Après les élections présidentielles de 2006 et 2011 remportées successivement par Joseph Kabila, le PPRD s'est érigé presque en oligarchie pendant plus d'une décennie. Cette folie de grandeur est toujours présente dans le chef de ses membres. C'est dans cette perspective que Robert Michels¹³, note que les organisations de masses, notamment les partis politiques et les groupes de pression, en dépit de leur constitution et de leur programme démocratique, donnent inéluctablement et universellement naissance, en leur sein, à une structure de pouvoir oligarchique, le pouvoir y est monopolisé par une petite élite des dirigeants qui s'y perpétue grâce au renouvellement assuré de ses mandats.

En décembre 2018 les élections présidentielles, législatives nationales et provinciales sont organisées à l'issue desquelles, l'Union de Démocrates pour le Progrès Social, en sigle « UDPS » remporte l'élection présidentielle conformément aux résultats provisoires publiés par la Commission Electorale Nationale Indépendante et confirmés définitivement par la cour constitutionnelle.

Le PPRD ayant désigné Emmanuel Ramazani SHADARI comme son candidat et celui du Front Commun pour le Congo(FCC), a perdu la présidentielle. Par ailleurs, n'ayant pas réalisé la majorité parlementaire, le président de la République Felix Antoine Tshisekedi TSHILOMBO, contraint par les dispositions constitutionnelles a tendu la main à la plate-forme FCC chapeauté par son prédécesseur Joseph Kabila KABANGE afin d'assurer le fonctionnement harmonieux des instances publiques. C'est dans cette perspective qu'est née la coalition FCC-CACH. Il convient de signaler par ailleurs que, ces deux plates-formes avaient chacune, à côté de plusieurs petits partis politiques, un parti ultra dominant. Il s'agit de l'UDPS pour le CACH, et du PPRD pour le FCC. Ces deux partis qui sont nés des conditions et/ou circonstances diamétralement opposées, étaient appelés à travailler ensemble pour l'amélioration des conditions des vies des populations.

Par ailleurs, du fait que le PPRD fut créé pendant que Joseph KABILA est déjà président, sans scrupule ni honte de leur gestion calamiteuse pendant plus de dix ans qu'ils ont fait au pouvoir, les cadres et militants se considéraient toujours à tort ou à raison comme parti présidentiel, et dépositaires de véritable pouvoir capable de faire chavirer le bateau n'importe quand.

Pour illustrer encore davantage l'influence du contexte dans lequel un parti politique est né sur les comportements de ses militants, prenons aussi l'Union de Démocrates pour Progrès Social (UDPS).

Ce parti fut créé le 15 février 1982 par Frédéric Kibasa maliba, François Lusanga Ngiele, Anaclet Makanda Mpinga, Isidore Kanana, Lumbu Maloba Ndiba, Joseph Ngalula, Vincent Mbwankiem, Etienne Tshisekedi wa Mulumba, Marcel Lihau, Gabriel Kyungu wa Kumwanza,... entant que mouvement politique de l'opposition contre la dictature instaurée par le feu président Mobutu. L'UDPS a vu jour deux ans après la publication de la lettre ouverte des treize (13) parlementaires adressée au président Mobutu.¹⁴

¹² Mpisi, J., *Le Kivu pour la paix : Les actes de la conférence de Goma (janvier 2008)*, L'Harmattan, 2008, p.14.

¹³ Robert Michels cité par Mulumbati Ngasha, *Sociologie politique*, Lubumbashi, éd. Africa, 1988, p.8.

¹⁴ UDPS : <http://www.udps.net>

Pour les treize parlementaires, Mobutu était un déviationniste par rapport à l'essence même du MPR et un traître par rapport à l'inspiration profonde et légitime de la population à l'avènement d'un Etat de droit, souverain, démocratique, pluraliste, moderne et prospère au cœur de l'Afrique. Mais Mobutu se livra à la répression, aux emprisonnements, aux traitements cruels, inhumains et dégradants, aux tortures des opposants et à la déchéance de leurs droits civils, politiques, sociaux¹⁵. La naissance de l'UDPS eut comme base légale, l'article 4 de la constitution du 24 juin 1967 qui consacra le bipartisme dans le système politique zaïrois.¹⁶

Donc le parti cher à Etienne Tshisekedi est né, et a évolué pendant plus de trois décennies comme parti d'opposition avant de gagner la présidentielle lors des échéances électorales de 2018. Faits saillants, en dépit du fait qu'ils sont au pouvoir, les militants de l'UPDS se comportent de fois comme des opposants alors que c'est un parti au pouvoir¹⁷.

B.. De la typologie ou de la classification du PPRD

Le PPRD est au regard de la classification faite par Evariste BOSHAB, dans la catégorie des partis politiques conservateurs ou réactionnaires, c'est-à-dire ceux qui estiment que l'ordre ancien n'est pas totalement mauvais, mais néanmoins des efforts sont à déployer pour corriger les erreurs du passé.

Ce parti qui a dirigé le pays pendant plus d'une décennie, caractérisé le culte de personnalité, le clientélisme politique, le musellement de l'opposition politique, bref le non-respect de sa propre idéologie, a instauré dans le pays un régime presque de Caudillos qui, selon Mulumbati NGASHA se caractérise par le fait que la légitimité des dirigeants politiques se fonde sur la force et sur leur capacité de conserver le pouvoir face à leurs rivaux¹⁸.

Dans cette perspective, le parti cher au sénateur à vie cherchait non seulement à maintenir en place les antivaleurs qu'il a érigées en mode de gouvernance, mais aussi se considérait toujours à tort ou à raison comme parti présidentiel lors de la coalition fcc-cach. Au-delà d'être un parti conservateur ou réactionnaire, le PPRD est aussi au regard de sa configuration, de son organisation et de son fonctionnement un parti de cadre.

Le fait pour le PPRD d'être née et d'avoir évolué pendant plus de dix ans comme parti présidentiel, malgré ayant perdu la présidentielle lors des élections de décembre 2018, cette mégalomanie ou folie de grandeur est encore présente dans les têtes des différents personnages qui ont travaillé avec Joseph Kabila comme président en exercice et qui continuent à travailler avec lui comme ancien président et autorité morale de leur plate-forme(FCC).

3.2. La prédominance de la culture politique paroissiale

Un autre facteur qui explique pourquoi le PPRD ne joue pas correctement son rôle de socialisation des militants c'est la prédominance de la culture politique paroissiale. Alors, quand est-ce qu'une culture politique est qualifiée de paroissiale ?

D'entrée de jeu précisons avec G. Hermet et all¹⁹, que le mot culture pris isolément désigne l'ensemble de savoirs, de perceptions, d'évaluations, d'attitudes et processus politiques qui permettent aux citoyens

¹⁵ Radio okapi : message d'Etienne Tshisekedi lors du 26^e anniversaire de l'UDPS

¹⁶ Article 4 de la constitution du 24 juin 1967.

¹⁷ Pungu mukumbi Denis et all, naissance des partis et comportement des militants : Regard sur l'UDPS et le PPRD, IJIAS, vol. 37, n°1, pp 70-80

¹⁸ Mulumbati Ngasha op citp. 375

¹⁹ Hermet, G., et all, *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, Paris, éd. Armand Colin, 2010, pp.57-58.

d'ordonner et d'interpréter les institutions et processus politiques ainsi que leurs propres relations avec ces institutions et processus.

Pour ces auteurs, le concept de culture politique tel que formulé dans les années 1960 par les politistes américains Sidney Verba et Gabriel Almond résulte de l'emprunt du concept de culture à la tradition anthropologique. L'objectif est double : d'une part, retrouver les éléments d'une « culture politique civique » expliquant l'accomplissement d'un modèle démocratique ; d'autre part, définir une matrice culturelle de développement, à travers notamment l'hypothèse d'une sécularisation des cultures.

Cet usage du concept de culture politique répond d'abord à des exigences de nature méthodologique : mener une vaste enquête comparative sur les comportements individuels, capable de déboucher sur les résultats quantifiables. L'hypothèse qui fonde l'analyse culturelle menée par les anthropologues est donc quelque peu modifiée : la culture ne renvoie plus à une structure latente organisant les rapports sociaux au sein d'une collectivité, mais plus simplement à un ensemble de croyances et de valeurs empiriquement observables.

Dans cette perspective, « la culture politique constitue » un ensemble cohérent qui peut être appréhendé indépendamment des autres espaces de l'action sociale. Dès lors, on considère que toute collectivité sociale se caractérise par des croyances et des valeurs pertinentes et communément partagées, sinon par tous les individus qui la composent, du moins par une majorité d'entre eux.

Donc la notion de culture politique se distingue de celle d'idéologie sur deux points : la culture n'a pas la cohérence interne qui caractérise les idéologies et elle n'implique pas nécessairement la domination d'un groupe ou d'une catégorie sociale sur les autres. Bref, la culture politique est plus diffuse que l'idéologie. Ces auteurs donnent trois composantes ou dimensions à partir desquelles ils dégagent trois types de culture politique :

- **Les composantes cognitives** (ce sont les connaissances, ce que l'on sait ou ce que l'on croit savoir sur les institutions politiques, leur fonctionnement, sur les dirigeants politiques, etc.).
- **Les composantes affectives** (au-delà du jugement rationnel jouent les sentiments d'attraction ou répulsion, de sympathie ou d'antipathie, d'admiration ou de mépris à l'égard des hommes politiques, des organisations, des courants de pensée, etc.).
- **Les composantes évaluatives**, (les valeurs, les idéaux et les idéologies politiques nous amènent à juger positivement ou négativement certains événements, certains comportements et plus globalement la capacité du système politique à atteindre certains objectifs.

C'est en se fondant sur ces dimensions tels qu'épinglées ci-haut que G. Hermet et ses alliés ont donné trois types de culture politique, à savoir : la culture paroissiale, la culture de sujétion et la culture de participation.

- La culture paroissiale : est celle d'individus peu sensibles au système politique global, à l'ensemble national. Ce trait marque souvent de nouveaux Etats qui rassemblent des collectivités hétérogènes. La culture politique est alors fragmentée en sous-cultures que l'on trouve aussi dans les nations anciennement constituées, mais l'horizon politique des individus ne se limite pas seulement à ce cadre local.
- La culture de sujétion implique une connaissance du système politique global associé à des attitudes de passivité à son égard. Le système politique est ressenti comme extérieur et supérieur, source de bienfaits (prestations, services...) et de risques (sanctions, répressions...).
- La culture de participation implique non seulement une certaine connaissance et adhésion au système politique mais de surcroît des attitudes d'engagement dans le fonctionnement de ce système, par la

participation politique (élections, manifestations, pétitions, etc.).

De son côté G. Almond, la culture politique est la trame des attitudes et des orientations individuelles que partagent les membres d'un système vis-à-vis de la politique. A partir d'une comparaison des attitudes politiques dans différents pays, Gabriel a élaboré une typologie des cultures politiques en distinguant²⁰ :

La culture paroissiale qui a comme caractéristiques : identification politique restreinte à l'horizon local : faible intérêt à la vie politique nationale, éloignée, peu connue, voire illégitime. Ici le système politique est traditionnel, décentralisé

La culture de sujétion, caractérisée par : la passivité, la déférence, voire la soumission totale à l'égard du pouvoir politique. Ici le système politique est autoritaire, centralisé

La culture de participation à comme caractéristiques : les citoyens supposés actifs, compétents et critiques, pluralisme politique. Ici le système politique est démocratique.

	Culture paroissiale	Culture de sujétion	Culture de participation
Caractéristiques	Identification politique restreinte à l'horizon local : Faible intérêt pour la vie politique nationale, Eloignée, peu connue, voire illégitime	Passivité, déférence, Voire soumission totale à l'égard du pouvoir politique	Citoyens supposés actifs, compétents et critiques, pluralisme politique
Système politique	Traditionnel, décentralisé	Autoritaire, centralisé	Démocratique

Pour sa part Mulumbati Ngasha est plus explicite, il en ajoute un autre type de culture politique. Autrement dit il distingue quatre sortes de culture politique²¹ : la culture politique paroissiale, la culture politique de sujétion, la culture politique de participation et la culture politique sécularisée.

La culture politique paroissiale est caractérisée par le fait que les membres du système politique se tournent pour l'essentiel, vers des sous-systèmes politiques plus limités, tels que les villages, le clan, la tribu, l'ethnie, la région, etc. Ce phénomène on le retrouve surtout dans les nouveaux Etats bâtis sur des collectivités hétérogènes. Dans ces pays, la culture politique nationale n'est qu'une juxtaposition des cultures politiques locales ou sous-cultures.

La culture politique de sujétion est caractérisée par le fait que les membres du système politique sont conscients de son existence et de l'influence que peuvent avoir sur leur vie ses outputs : avantages sociaux, lois, etc. Mais ils ne participent pas aux structures d'inputs. Ils considèrent le système politique comme quelque chose d'extérieur et de supérieur dont ils espèrent les bienfaits et redoutent les exactions. La culture politique de sujétion est considérée essentiellement comme une culture politique du donner ; les membres du système politique où prévaut la culture politique de sujétion n'ont presque pas conscience de leurs droits, c'est-à-dire des devoirs du système politique à leur regard.

²⁰ Almond, G., et Powell, G., *Analyse comparée de systèmes politiques. Une théorie nouvelle*, Paris, éd. Internationales, 1972, p.39.

²¹ Mulumbati Ngasha, A., *op cit*, pp.251-252.

La culture politique de participation est caractérisée par le fait que les membres du système politique sont conscients de son existence et de l'influence que peuvent avoir sur leur vie des outputs : avantages sociaux, lois, etc. En plus les membres du système politique sont actifs dans ce sens qu'ils sont engagés dans la formulation ou l'expression des demandes et dans la prise des décisions politiques. Dans la culture politique de participation, les membres du système politique sont conscients de leurs moyens d'action sur les dirigeants du système politique, de leurs possibilités d'infléchir le cours des événements politiques dans le sens qu'ils souhaitent, et cela, en exerçant leur droit de vote, en signant des pétitions et en organisant des manifestations publiques.

La culture politique de participation est considérée comme la culture politique du donner et du recevoir ; les membres du système politique sont conscients de leurs devoirs et de leurs droits vis-à-vis du système politique. Lorsque les membres du système politique deviennent de plus en plus rationnels, analytiques et empiriques dans les actions politiques, leur culture politique devient sécularisée.

La culture politique sécularisée est caractérisée par les traits suivants. Dans la formation des attitudes politiques, la composante cognitive l'emporte sur les composantes affectives et évaluatives. La raison prévaut sur la passion. Le débat politique se fonde moins sur des comportements irrationnels et idéologiques. Il porte davantage sur les faits concrets, sur des informations précises.

A l'instar de G. Almond, Mulumbati Ngasha précise que, chacun des types de culture politique (culture politique paroissiale, culture politique de sujétion, culture politique de participation et culture politique sécularisée) correspond plus ou moins à un type de structures politiques.

La culture politique paroissiale se trouve essentiellement dans les systèmes politiques à structures politiques traditionnelles, la culture politique de sujétion se trouve essentiellement dans les systèmes politiques à structures politiques autoritaires et centralisées, la culture politique de participation, on la trouve essentiellement dans les systèmes politiques à structures politiques démocratiques, la culture politique sécularisée, on la retrouve essentiellement dans les systèmes politiques à structures politiques hyper développées. L'absence de correspondance ou harmonie entre la culture politique et les structures politiques dans lesquelles elle se trouve, crée un déséquilibre pouvant aboutir à la disparition du système politique soit à celle de la structure politique.

Ceci étant, la prédominance de la culture politique paroissiale dans le système politique congolais consiste par le fait que, les partis politiques qui, faisant partie du système global, sont devenus depuis belle lurette des structures servant des tremplins pour avoir un poste de responsabilité au sein des entreprises ou services étatiques.

Le PPRD en a fait presque une règle au point que le concours et la méritocratie avaient vite cédé place aux nominations tribalo-clanico-ethniques cousues d'un fil politique. Le parti cher à Joseph Kabila demeure un cadre au sein duquel cohabitent des courants philosophiques divers, les uns démocrates, les autres conservateurs, et les autres encore les progressistes. Cette diversité est l'indice de la vitalité d'une culture politique paroissiale, et par conséquent, invite à une prudence scientifique en matière de prédiction sur l'avenir de cette formation politique.

CONCLUSION

Il est évident que les partis politiques demeurent si pas les fils aînés, au moins les pépinières de la démocratie. D'où l'analyse de la manière dont ils procèdent à la socialisation de leurs militants s'avère indispensable. De façon précise, il a été question dans cette réflexion d'étudier l'impact des partis politiques et plus particulièrement du PPRD sur la socialisation des militants. Pour ce faire, nous avons

essayé tant soit peu de dégager le lien des causalités entre les différentes variables qui composent notre thème sous examen. En effet, notre dissertation s'est articulée autour du sujet intitulé « République Démocratique du Congo : impact des facteurs endogènes et exogènes sur la socialisation des militants. Cas du parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie ».

La présente étude est partie d'une constatation selon laquelle, les partis politiques en tant qu'arène des débats et agents de socialisation, jouent un rôle non négligeable dans la sélection des candidats en vue de concourir pour la conquête et l'exercice du pouvoir. Dans cette perspective, ils servent d'espaces où les différentes personnes s'affrontent pour une compétition démocratique.

La mission constitutionnelle dévolue aux partis politiques de concourir au renforcement de la conscience nationale malheureusement semble être battue en brèche. La défense des intérêts des partis quel qu'en soit le prix, prime sur l'intérêt général. Et cela se matérialise parfois par des mots d'ordre donnés par ceux qu'on appelle à tort ou à raison dans le système politique Congolais « autorités morales » à leurs militants.

En revanche, du fait que le PPRD prône la social-démocratie, l'éducation de ses adhérents devrait normalement se faire tenant compte des valeurs statutaires, voire républicaines. Cependant, il s'observe un écart entre l'idéologie, les rôles légaux dévolus aux partis et les actes posés par certains cadres et militants du parti sur terrain.

Se fondant sur cette visualisation des choses, nous avons soulevé une inquiétude à des termes suivants : « Pourquoi la socialisation des militants par le PPRD pose plus de problème qu'elle n'en résout ? »

La réponse à cette question s'est articulée autour des facteurs endogènes et facteurs exogènes. Les facteurs endogènes se résument en termes de clientélisme politique, de culte de personnalité et du non-respect de l'idéologie politique. S'agissant des facteurs exogènes, deux éléments les sous-tendent à savoir : le contexte de la création du PPRD et la prédominance de la culture politique paroissiale.

REFERENCES

1. Almond, G., et Powell, G., *Analyse comparée de systèmes politiques. Une théorie nouvelle*, Paris, éd. Internationales, 1972
2. Article 4 de la constitution du 24 juin 1967
3. Articles 7 et 8 du statut du parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie
4. Boudon, R., *L'idéologie, l'origine des idées reçues*, Paris, éd. Fayard, 1976
5. Bouju, J., Clientélisme, corruption et gouvernance locale à Mopti (Mali), <http://newsup.univ-mrs.fr/~wclio-af/numero/5>].
6. Johnson, C., *Déséquilibre social et révolution*, Paris, éd. Nouveaux Horizons, 1966, p.116.
7. Hermet, G., et all, *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, Paris, éd. Armand Colin, 2010,
8. <http://www.udp.net>
9. Mwamba wa mwamba Cleophas, partis politiques et socialisation des militants en République Démocratique du Congo, mémoire de DEA (UNILU/SPA), 2024 inédit
10. Mpisi, J., *Le Kivu pour la paix : Les actes de la conférence de Goma (janvier 2008)*, L'Harmattan, 2008
11. Mulumbati Ngasha, introduction à la science politique, Lubumbashi, éd. Africa, 1982
12. Mulumbati Ngasha, *Sociologie politique*, Lubumbashi, éd. Africa, 1988

13. Ngoie Tshibambe, G. et Kiyombo Makonga Lemere, L., Violation des arrêts de la cour constitutionnelle: l'article 168 de la constitution du 18 février 2006 à l'épreuve des pesanteurs politiques et juridiques. Cas de l'arrêt r.const. 469 du 26 mai 2017, *Rev. Fac. Direito UFMG, Belo Horizonte*, n° 77, 2020, pp.303-321
14. PUNGU MUKUMBI Denis et all, naissance des partis et comportement des militants : Regard sur l'UDPS et le PPRD, *IJIAS*, vol. 37, n°1, pp 70-80
15. Tillier, B., *La République*, Paris, éd. CNRS, 1997, pp.43-45.
16. www.radiookapi.net